

Image not found or type unknown



Conflit et mise au placard avec le nouveau gérant

Par **SCHEMANN**, le **25/09/2011** à **11:36**

Bonjour, le nouveau gérant, depuis mon élection DP, prend des initiatives curieuses : 1. il fait une ouverture dans le mur de mon bureau pour soit disant faire un bureau open space avec le bureau voisin, sans me demander si je suis OK 2- j'ai appris qu'il envisage de recruter une personne dans mon service sans me demander mon avis. Puis je refuser cela? la mise au placard est en cours je pense... merci de votre réponse. Bien cordialement D. Schemann

Par **DSO**, le **25/09/2011** à **14:39**

Bonjour, L'employeur est en droit de réaménager les locaux de son entreprise et d'embaucher du personnel sans vous demander votre avis. Cordialement, DSO